

## **GENDARMES VERTS**

οu

## QUAND LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR S'OCCUPE D'ENVIRONNEMENT

Le 21 août, La presse s'emparait des déclarations du ministre de l'intérieur annonçant la création de 3000 postes de "gendarmes verts" pour lutter notamment contre les feux de forêts. Sans doute la réintégration des nombreux pompiers volontaires serait-elle plus utile pour lutter contre les ravages des feux de forêts. Réalité ou encore effet d'annonce pour essayer de faire illusion face aux critiques de l'Europe qui pointe la France pour ses manquements en matière environnementale (directive nitrate, eaux résiduaires urbaines, traitement des déchets, directive cadre sur l'eau...) et la menace de très lourdes sanctions ? Par ailleurs, la police de l'environnement existe déjà!

Pour ce qui concerne les atteintes à l'environnement, les effectifs de l'OCLAESP (Office Central de Lutte Contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique), créé en 2004, peuvent toujours être considérés comme marginaux malgré un renforcement considérable en 2019 et 2020.

En parallèle, les 1800 agents techniques et techniciens de l'Office Français de la Biodiversité, né de la fusion de 2 établissements le 1er janvier 2020, ont un maillage très important sur le territoire national et des prérogatives judiciaires, qui pourraient être élargies pour répondre parfaitement aux ambitions du gouvernement.

L'Etat serait donc prêt à renforcer les effectifs des "gendarmes verts" de l'OCLAESP pour lui donner un maillage supérieur à celui de l'OFB alors que les effectifs spécialisés des agents du MTE régressent depuis plusieurs années. Pire, les recrutements se font désormais sur des contrats de 3 ans mettant à mal le corps des techniciens de l'environnement dont les concours de recrutement se font de plus en plus rares (le dernier en 2018 !).

Bref, le ministre de l'intérieur réinvente ce qui existe déjà ou ce qui a existé dans le passé avec les gendarmes FREE (Formateur Relai Ecologie Environnement). Dans les faits, les gendarmes n'ont souvent pas le temps de traiter les dossiers environnementaux et n'ont pas les moyens de consolider les compétences dans ce domaine. Par ailleurs, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB possèdent la technicité qu'une formation accélérée ne permet pas d'acquérir. L'OFB est en mesure de former les gendarmes de l'OCLAESP sur de nombreux domaines. Le temps de formation continue des techniciens de l'OFB est encore insuffisant à ce jour, alors que l'abondante communication auprès des acteurs de l'environnement rend les agents victimes de trop fortes sollicitations au regard des effectifs disponibles.

Il y a donc bien une nécessité de renforcer les équipes d'enquêteurs formés aux atteintes à l'environnement ou à la biodiversité. Il y a en effet presque 400 agents techniques ou techniciens de l'environnement de moins aujourd'hui qu'il y a dix ans au MTE. Il serait incohérent d'ouvrir les vannes d'un côté ("Gendarmes verts") et de continuer à fermer le robinet de l'autre (OFB et Parc Nationaux). Souhaitons que la "révolution" annoncée par DARMANIN pour lutter contre les menaces à l'environnement conduise à un renforcement des effectifs d'inspecteurs de l'environnement de l'OFB en parallèle de l'initiation à l'environnement de 3000 gendarmes.

Contact: <a href="mailto:snape.fo@ofb.gouv.fr">snape.fo@ofb.gouv.fr</a>

tél: 06.76.48.31.50